



**Conférence des Parties agissant comme réunion
des Parties à l'Accord de Paris**

Quatrième session

Charm el-Cheikh, 6-18 novembre 2022

Point 8 a) de l'ordre du jour

Questions relatives au financement

Questions relatives au Comité permanent du financement

Questions relatives au financement

Proposition du Président

Projet de décision -/CMA.4

Questions relatives au Comité permanent du financement

La Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties à l'Accord de Paris,

Rappelant l'article 9 de l'Accord de Paris,

Rappelant également les paragraphes 53 et 63 de la décision 1/CP.21 et les décisions 11/CP.25, 5/CP.26, 14/CMA.1, 5/CMA.2 et 11/CMA.3,

1. *Souligne* le projet de décision -/CP.27¹ ;
2. *Prend note* de la synthèse des points de vue concernant les moyens d'appliquer le paragraphe 1 c) de l'article 2 de l'Accord de Paris² ;
3. *Prend également note* des travaux du Comité permanent du financement portant sur le recensement des informations disponibles concernant le paragraphe 1 c) de l'article 2 de l'Accord de Paris, y compris sa référence à l'article 9 dudit Accord³ ;
4. *Demande* au Comité permanent des finances de poursuivre ses travaux concernant les moyens d'appliquer le paragraphe 1 c) de l'article 2 de l'Accord de Paris, y compris les options en matière d'approches et de lignes directrices pour la mise en œuvre, conformément au paragraphe 2 de la décision 10/CMA.3, pour examen par la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties à l'Accord de Paris à sa cinquième session (novembre-décembre 2023), et *invite* les Parties et les parties prenantes du secteur financier à soumettre avant le 30 avril 2023 de nouvelles communications à ce sujet via le portail prévu à cet effet⁴ ;

¹ Projet de décision intitulé « Questions relatives au Comité permanent du financement », proposé au titre du point 8 b) de l'ordre du jour de la vingt-septième session de la Conférence des Parties.

² FCCC/CP/2022/8/Add.3–FCCC/PA/CMA/2022/7/Add.3.

³ FCCC/CP/2022/8/Add.4–FCCC/PA/CMA/2022/7/Add.4.

⁴ <https://www4.unfccc.int/sites/submissionsstaging/Pages/Home.aspx>.



5. *Demande également* au Comité permanent du financement de lui faire rapport à sa cinquième session sur l'état d'avancement de l'exécution de son plan de travail pour 2023⁵ ;

6. *Demande en outre* au Comité permanent du financement de tenir compte des orientations qu'elle lui adresse dans ses autres décisions pertinentes.

⁵ FCCC/CP/2022/8-FCCC/PA/CMA/2022/7, annexe II.